

 Jour de collecte des ordures ménagères

 Jour de collecte des sacs jaunes

 **Emballages ménagers**



Boîtes et bouteilles métalliques • Cartonnettes et briques • Bouteilles et flacons plastiques

en + Barquettes, pots et films en plastique • Petits objets en aluminium



**NE PAS
EMBOÎTER**

- > Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.
- > Ne déposer aucun déchet aux pieds des colonnes de tri.
- > Les sacs jaunes sont à sortir uniquement les veilles de collecte et à déposer à côté des conteneurs à ordures ménagères.

 **Verre**
Bouteilles
Bocaux et pots



 **Papier**
Tous les papiers



LES ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage débute à 5h, aucun bac n'est collecté à heure fixe.
> Sortir le bac individuel la veille au soir et le rentrer après la collecte

CONSIGNES À RESPECTER :

> Vérifier que les sacs soient hermétiquement fermés. > Ne mettre dans les bacs que les déchets ménagers non recyclables.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J 	1 D	1 M	1 V	1 L Toussaint	1 M
2 V	2 L	2 J 	2 S	2 M  44	2 J 
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 S	4 L 	4 J 	4 S
5 L	5 J 	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L 	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 M	7 J 	7 D	7 M
8 J 	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L 	9 J 	9 S	9 M	9 J 
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 S	11 L	11 J Armistice 1918	11 S
12 L 	12 J 	12 D	12 M	12 V 	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L 
14 M Fête Nationale	14 S	14 M	14 J 	14 D	14 M
15 J 	15 D Assomption	15 M	15 V	15 L 	15 M
16 V	16 L	16 J 	16 S	16 M	16 J 
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 S	18 L 	18 J 	18 S
19 L	19 J 	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L 	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 M	21 J 	21 D	21 M
22 J 	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L 	23 J 	23 S	23 M	23 J 
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 S	25 L	25 J 	25 S Noël
26 L 	26 J 	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L 
28 M	28 S	28 M	28 J 	28 D	28 M
29 J 	29 D	29 M	29 V	29 L 	29 M
30 V	30 L	30 J 	30 S	30 M	30 J 
31 S	31 M	31 D	31 D	48	31 V

LES DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE

> LEGÉ

Lieu-dit La Tournerie > **07 76 75 87 09**
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

> MACHECOUL-SAINTE-MÈME

ZI de la Seiglerie 1,
Rue Pierre et Marie Curie > **02 40 02 30 20**
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h à 12h30 / 14h à 18h00
Mardi : 9h à 12h30

> SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Rue de la Colombe > **06 74 10 32 72**
Lundi et vendredi : 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 9h à 12h00



Le tri, un reflexe citoyen

PENSEZ AU COMPOSTAGE

Réduisez le poids de vos poubelles en compostant, vos déchets deviennent alors une ressource pour votre jardin !

Des composteurs et des bio-seaux sont disponibles à la vente à tarifs préférentiels.

Les stocks sont limités.

Pour réservation et renseignements : contactez plpd@ccsudretzatlantique.fr

Que mettre dans mon composteur ?

Déposez vos épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, etc... et petit à petit incorporez des déchets plus délicats comme les crustacés, les restes de repas, etc...

Plus les morceaux sont petits, plus vite ils seront décomposés ! À chaque apport, recouvrez d'une couche de déchets bruns : feuilles mortes, déchets de tonte...



LES DÉCHETS ACCEPTÉS en déchèterie



AMEUBLEMENT :

Mobilier (canapés, chaises, meubles...), matelas...



BOIS :

Palettes, caquettes, OSB, aggloméré, bois massif et de charpente...



CARTON :

Cartons bruns, ondulés, pliés et vidés de leur contenu.



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX :

Batteries, peintures, piles, huiles de vidange, huiles de friture...



DÉCHETS VERTS :

Tontes pelouses, tailles, branchages.



DEEE :

Petits et gros électroménagers, écrans, ampoules fluocompactes, néons, leds...



FERRAILLE :

Tout type d'acier, de métaux.



GRAVATS :

Béton, faïence, tuiles, pierres, ardoises...



PLAQUES DE PLÂTRE

Toutes couleurs



POLYSTYRÈNE BLANC



PLASTIQUES SOUPLES ET RIGIDES



TOUT VENANT :

Encombrants, vitres, miroirs, bois traité d'extérieur, osier, bambou, rotin, parquet medium, huisseries...

L'apport hebdomadaire est limité à 2m³ par foyer.

Afin de satisfaire chaque usager, prévenir à l'avance en cas d'apports volumineux.



Les bouteilles de gaz, extincteurs et fusées de détresse sont à ramener aux points de vente.